



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies rares

Question écrite n° 74233

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'adoption prochaine du second plan maladies rares. La générosité des donateurs du téléthon, la mobilisation des collectivités locales et de l'État ainsi que les inlassables recherches menées par les laboratoires ont permis des résultats significatifs dans la lutte contre ces maladies. Le premier plan maladies rares, mis en place de 2005 à 2008, a accéléré la mise en oeuvre de nouvelles thérapies. Il a également contribué à une meilleure coordination des acteurs concernés. L'adoption prochaine d'un second plan suscite évidemment beaucoup d'espoirs mais aussi certaines interrogations. L'une d'elles concerne la mise en oeuvre des partenariats public-privé, indispensable à la découverte de thérapies innovantes. Il souhaiterait par conséquent savoir de quelle manière ces partenariats seront encouragés dans le second plan maladies rares.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74233

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 mars 2010, page 2887

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)